



lieu de garde des enfants suite à une séparation

Par **coccinel**, le **06/05/2009** à **10:05**

Bonjour,

Mon ami s'est séparé suite à une infidélité de son ex concubine et a un droit de garde de ses deux enfants un week-end sur deux et la moitié des vacances.

Il a une situation financière qui ne lui permet pas d'avoir son propre logement et je l'héberge donc chez moi, dans un T1, en attendant que nous puissions prendre un logement plus grand.

Cela pose t il un problème d'un point de vue juridique, que nous recevions ses deux enfants de 7 et 3 ans le week end sachant qu'ils dormiraient dans la même pièce que nous, dans des lits séparés bien évidemment.

Merci pour tous les conseils que vous pourrez m'apporter